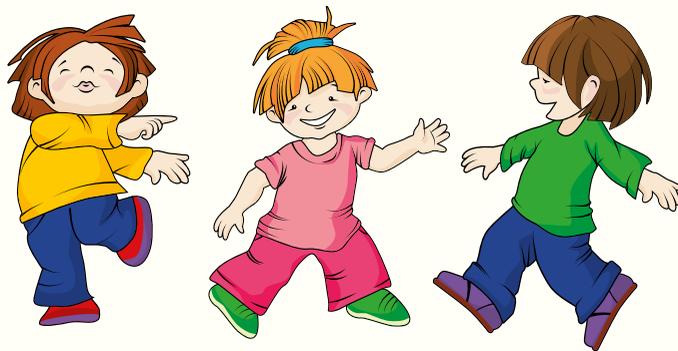


n° 41 - octobre 2014

Pabu Infos



Edito



C'est la rentrée ...

Septembre est traditionnellement le mois de la rentrée et notre collectivité ne déroge pas à la règle :

- Rentrée dans nos 2 écoles primaires qui connaissent toutes les deux une croissance sensible du nombre d'élèves et la mise en place plutôt réussie des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).
- Rentrée dans nos associations communales qui reprennent progressivement leurs activités avec toujours des nouveautés et de nouveaux adhérents.
- Rentrée pour tous ceux qui ont repris le travail après des vacances bien méritées.
- Rentrée pour les élus avec une première séance du conseil municipal le 8 septembre et la reprise du travail des commissions.

Mais nous avons aussi une pensée toute particulière pour tous ceux qui n'ont pas pu tout simplement partir en vacances faute de moyens financiers suffisants.

Une pensée aussi pour :

- Ceux qui, en nombre croissant, cherchent désespérément du travail.

- Ceux qui espèrent encore, malgré tout, que leur entreprise trouve enfin un repreneur ; nous pensons en particulier à l'entreprise DOLMEN, entreprise dont le savoir-faire est reconnu bien au-delà des frontières de la Bretagne !
- Ceux qui souffrent de grande solitude ou connaissent des problèmes de santé.
- Ceux qui n'y arrivent plus...

Nous savons trop bien que notre pays traverse une grave crise de confiance, que le chômage et la précarité sont le lot quotidien de beaucoup, que notre dette publique continue de croître.

Malgré tout, il nous faut garder et rechercher des raisons d'espérer. Notre pays, notre région conservent des raisons de croire dans son agriculture, son industrie, le secteur tertiaire ou encore le tourisme..., mais il nous faut aussi développer davantage de solidarité pour davantage d'équité et de justice sociale.

Le Maire,
Pierre SALLIOU

Jardins partagés

La commune de Pabu a acquis en 2011 une parcelle de 3926 m² dans le but d'en faire profiter tous les jardiniers en herbe ou confirmés qui souhaiteraient disposer d'une surface d'environ 100 m².

Si vous êtes intéressé(e), il vous suffit de contacter la mairie de Pabu.

Sommaire



Vie municipale 4/13

Edito - Jardins partagés	P. 2
Sommaire	P. 3
Pierre Salliou	P. 4
Josette Bolloch	P. 5
Rentrée scolaire 2014/2015	P. 6
Des travaux dans la commune	P. 7
Souvenirs des Poilus	P. 8
Recensement - Ma ruche	P. 9
On en a parlé dans la presse	P. 10/11
Du côté de la bibliothèque	P. 12/13
Concours maisons fleuries	P. 13



Vie associative 14/19

Vaccination - Skol ar Yezhoù	P. 14
Tennis Club - Conseil des sages	P. 15
FNACA - Journée du 6 juin	P. 16
Club Ajoncs d'or - Marine marchande	P. 17
Amicale Laique	P. 18
Calendrier des manifestations	P. 19



Photo de couverture : Le sous-préfet s'entretient avec le boulanger de la Poterie.
Anne Hébert présente son jardin d'inspiration médiévale.
Le cercle celtique de Pluneret au camping de Milin Kerhré.

Diffusion : Mairie de Pabu, rue de la Mairie, 22200 Pabu

Tél. 02 96 40 68 90 - Fax 02 96 40 68 99

Directeur de la publication : Pierre Salliou

Responsable de la rédaction : Loïc Frémont

Comité de rédaction : Josette Bolloch, Anthony Simon, Denise Thomas

Conception & Impression : Repro Copie

11 venelle de la caserne 22200 Guingamp - Tél. 02 96 21 39 30



Qui êtes-vous

Pierre SALLIOU ?

4

Nous reprenons notre série d'entretiens avec les élus municipaux débutée en 2004, en commençant par votre maire

Je suis né à Pommerit-le-Vicomte où mes parents tenaient une petite exploitation agricole. Marié, père de 4 enfants et grand-père de 8 petits enfants, j'ai travaillé dans l'enseignement pendant 42 ans. De 1979 à 2010, j'ai été directeur du lycée du Restmear et ce, pendant 31 ans.

Comment se passe votre retraite ?

Disons que j'ai eu la chance d'exercer un métier passionnant aux côtés des jeunes. Ces jeunes m'ont beaucoup apporté. Avec l'équipe éducative, nous avons réussi notre pari de remettre debout bon nombre d'adolescents. Je crois qu'il faut faire confiance aux jeunes, les encourager, les valoriser. Ils ont beaucoup plus de ressources qu'on ne le pense généralement. C'est vrai que le contact avec les jeunes me manque. Ceci dit, la fonction d'élu est très chronophage et je n'ai absolument pas le temps de m'ennuyer.

Parlez-nous

de votre parcours d'élu

J'ai été élu conseiller municipal dans la minorité en 1995. En 2001, j'ai été élu maire et depuis l'aventure continue.

En ce qui concerne votre travail ?

Le travail de maire demande du temps et de l'énergie. Je passe tous les jours à la mairie où je rencontre le directeur général des services, le responsable des services techniques.

Je vais beaucoup sur le terrain et j'essaie d'être, au maximum, au plus près des préoccupations des uns et des autres. Je suis aussi administrateur au centre de gestion et au SMITRED.

Par ailleurs, la fonction de maire nécessite une présence à de nombreuses réunions.

Comment concevez-vous votre travail ?

Je le conçois d'abord comme un service à la population. J'essaie, autant que possible, d'être proche des gens, d'être à l'écoute, de répondre à leurs attentes.

Cependant, je suis extrêmement préoccupé par la situation de l'emploi dans le secteur de Guingamp ; une forme de pauvreté s'installe et c'est très inquiétant. A ce niveau, l'élu a peu de ressources, mais il se doit d'être présent dans un contexte très difficile.



Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier ?

Il y en a plusieurs : la nouvelle mairie, la rénovation extension de l'école du Croissant, l'ensemble sportif et de loisirs du Croissant, la rénovation-sécurisation de la RD 787, dans la traversée de la Poterie, les différentes liaisons douces qui plaisent beaucoup aux piétons, le fleurissement.

Et votre équipe municipale ?

J'en suis très fier, j'ai beaucoup de chance, chacun est au travail, chacun s'investit. C'est un plaisir pour moi que de travailler avec les élus du conseil municipal.

Je crois que nous pouvons aussi être très fiers de l'ensemble de nos salariés, au niveau de la mairie, des écoles, ou encore des services techniques, de la bibliothèque. Là encore, nous avons beaucoup de chance.

Quels sont vos projets ?

Le chemin des Capucins étant désormais dans le domaine public, il va falloir le rendre à la circulation, d'autant plus que la Fondation Bon Sauveur envisage de construire en 2015 un bâtiment hôpital sur la propriété des Capucins, pour regrouper l'ensemble des activités du pôle infanto-juvénile de Guingamp.

Plus tard, les deux écoles d'aides-soignantes seront également regroupées sur ce site. L'aménagement de ce chemin, qui n'est pour le moment pas carrossable, va constituer un très gros chantier.

Ensuite, nous avons toujours la volonté de créer un lotissement communal. D'autre part, nous tenons à exprimer notre très forte volonté d'accueillir sur la zone de Saint-Loup des activités commerciales.

Enfin, à l'horizon 2015-2016, le centre de formation d'EAG va s'installer sur 11 hectares au Rucaër. Cela va créer un vrai dynamisme autour de ce quartier.

La rédaction

Qui êtes-vous Josette BOLLOCH ?

Je suis née à Lanrodec le 8 août 1951, fille d'agriculteurs et l'aînée de 4 enfants. J'ai fait mes études à Saint-Brieuc au Lycée Curie puis au Lycée Rabelais où j'ai obtenu un baccalauréat G.

A 19 ans, je suis entrée dans la vie active, aux Etablissements Corbel (bois et matériaux) à Châtelaudren puis à Guingamp, comme secrétaire, jusqu'en avril 1979. J'ai poursuivi pendant 35 ans à la Fondation Bon Sauveur de Bégard (au service des admissions, puis au service des tutelles, et enfin comme secrétaire générale depuis juin 2006, poste qui m'a passionnée). Depuis le 12 septembre dernier, je goûte à la retraite.



Parlez-nous de votre famille.

J'ai trois fils, mariés, qui m'ont donné cinq petits-enfants et bientôt un sixième. Installée à Pabu depuis 2013, j'habite le quartier de Kergoz, rue Eric Tabarly, où il fait bon vivre.

Quel a été votre engagement municipal ?

Pour moi, c'est une expérience nouvelle. Lorsque Pierre Salliou m'a sollicitée, je n'ai pas hésité. C'est pourtant un domaine que je ne connaissais pas. Mais j'allais avoir du temps libre et cela me paraissait un bon tremplin pour la retraite. D'autre part, à travers mon entourage, je connaissais Pierre pour ses qualités humaines, son engagement, et je partage ses valeurs.

Quel est votre rôle aujourd'hui ?

En qualité d'adjointe au maire, je suis chargée de :

- L'état civil : signature des registres qui demande une présence régulière en mairie. J'ai eu le plaisir, depuis le début de mon mandat de célébrer un parrainage civil et deux mariages qui sont des moments agréables.
- La révision de la liste électorale.
- L'urbanisme : c'est un domaine qui est technique et que je ne connaissais pas du tout. J'ai la chance de travailler avec Sylvie, secrétaire à l'urbanisme, très compétente, avec qui j'ap-

prends tous les jours.

Je participe d'autre part aux commissions travaux, sécurité, animations, communication, culture et patrimoine.

J'attends des visites de quartiers qui vont bientôt commencer, un contact avec les Pabuais.

Je suis également conseillère communautaire, et à ce titre membre de la commission habitat de Guingamp Communauté, et membre du conseil d'administration de Guingamp Habitat.

Quels sont vos projets ?

Les projets pour Pabu sont ceux de toute une équipe, auxquels j'ai l'intention de participer le plus activement possible. Je me suis toujours engagée et impliquée dans ce que j'ai fait, que ce soit dans ma vie professionnelle ou au niveau associatif. Je continuerai donc au niveau de la commune de Pabu.

Les projets qui me tiennent particulièrement à cœur sont un lotissement communal et le développement d'une vie économique sur Pabu, sur la zone commerciale de Saint-Loup.

En dehors de la vie communale, à plusieurs personnes, nous avons créé à plusieurs personnes en 2009 l'Association Argoat Armor Plenum Organum, association qui fédère les organistes et amis de l'orgue du territoire de l'Argoat et de l'Armor, dont je suis secrétaire.

La rédaction

RENTRÉE SCOLAIRE 2014/2015

6

Les effectifs des écoles de Pabu sont en légère hausse ; 195 élèves sont inscrits à l'école du Croissant contre 182 l'an passé et 87 à l'école Skol ar Yezhoù contre 75 l'an passé.

Cette rentrée 2014/2015 s'est ouverte sous de nouveaux horizons : la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Le choix de la municipalité a été de prioriser un temps d'activité d'une durée de 1h30, de 15h00 à 16h30, le mardi à l'école Skol ar Yezhoù et le vendredi à l'école du Croissant. Ce temps d'activité n'est pas obligatoire. Les enfants peuvent quitter l'école à 15h00, à condition d'avoir l'accord des parents. Les autres jours de la semaine, le temps scolaire se termine à 16h00. De 16h00 à 16h30 un temps d'accompagnement à la sortie non obligatoire, est assuré, la garderie débute à 16h 30.



- Les responsables de la commission vie scolaire viennent de présenter les TAPS.

Le mercredi, le temps scolaire se termine à 11h45 dans les deux écoles. Un transport en car assure la liaison de l'école Skol ar Yezhoù vers l'école du Croissant, où est assuré le service de restauration. Les parents peuvent récupérer leurs enfants entre 13h00 et 13h30 ou laisser ceux-ci en garderie, pour les maternelles jusqu'à 18h00, les classes élémentaires étant dirigées vers les ateliers CAP Sports jusqu'à 16h30 (*inscription au préalable obligatoire*). Le retour de CAP Sports se fait en car à l'école du Croissant.

Les activités retenues sont le tennis, la danse (*hip hop*), la découverte d'une langue étrangère (*anglais*) et les jeux du cirque (*assurés par un animateur de CAP Sports*). Plus tard dans l'année sco-



laire, un atelier bibliothèque sera mis en place. Ces activités concernent les classes élémentaires. Les TAP pour les maternelles sont assurés par les ATSEM des deux écoles.

Depuis le début de l'année scolaire, un laps de temps de deux semaines sans activités a été nécessaire de manière à expliquer aux enfants le déroulement des TAP et effectuer la présentation des différents animateurs. Ces temps ont été assurés par des élus, ce qui leur a permis de se rendre compte de la difficulté à gérer un groupe d'enfants et assurer une certaine cohésion dans les différents groupes.

Il faut souligner également que Pierre Salliou, maire, et Gwendoline Perchec, originaire de Pabu, ont signé un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), pour une durée d'un an renouvelable. Agée de 22 ans, Gwendoline termine cette année une formation BAFA et elle va bénéficier d'un contrat de 35 heures hebdomadaires en tant qu'agent de service dans les écoles.



- Pierre Salliou et Gwendoline Perchec viennent de signer le contrat.

Bernard Henry, adjoint aux affaires scolaires, et Gabriel Le Guillou, conseiller délégué, soulignent le mérite et la vocation des animateurs, des enseignants, des ATSEM et du personnel travaillant dans les écoles.

Gabriel LE GUILLOU
Pour la commission des affaires scolaires

DES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

• LIAISON DOUCE

Les élus ont réceptionné 600 mètres de liaison douce, réalisée par les services techniques et l'entreprise Moisan de Saint-Agathon, du carrefour de Pen Ker à la rocade, pour un coût de 13 500 €. Au total, avec la rue de La Poterie, cette nouvelle tranche porte à 5 km la longueur des différentes liaisons douces réalisées par la commune, pour le plus grand bonheur des marcheurs et des joggeurs.



• TRAVAUX ÉCOLE CROISSANT

Des nouveaux postes informatiques et des vidéoprojecteurs ont été installés dans les deux écoles pour un coût de 7 000 €. Le revêtement sablé autour du chalet de l'école du Croissant a été remplacé par du gazon synthétique moins salissant, sur une surface de 210 m², par les services techniques pour un coût de 10 000 €. Enfin, des travaux de peinture à la cantine de l'école du Croissant, et la pose de films solaires et le remplacement de deux blocs sanitaires à l'école bilingue ont été également réalisés, pour un coût de 8 000 €, par les services techniques.



• ACCROBRANCHES

Le parcours accrobranches « pitchoun », installé fin mai à côté du stade du Croissant, a connu un immense succès durant cette période estivale. La fréquentation a été telle qu'il fallait souvent patienter pour utiliser les installations destinées aux enfants de 4 à 10 ans.



• TOBOGGAN

Le complexe sportif du Croissant vient d'être doté d'une nouvelle installation mise en place à la mi-septembre : un toboggan de 9 mètres destiné lui aussi aux enfants de 4 à 10 ans.



• BALAYEUSE-DÉSHERBEUSE

La commune a fait l'acquisition d'une machine trois en un, qui fait office de tondeuse, balayeuse et désherbeuse. A partir d'un engin standard autoporté, Hervé Le Corre a fait adapter plusieurs outils par la société Motoculture du Trieux, afin d'obtenir une machine polyvalente. Cette nouvelle machine, dont le prix de revient s'établit à 44 600 €, permet de réaliser un désherbage mécanique en évitant l'emploi de produits phytosanitaires. C'est ce qu'ont constaté les élus venus voir la machine en action.



Marcel LE FOLL
Adjoint en charge des travaux

Nous commémorons cette année le centenaire du début de la première guerre mondiale. C'est en effet le 3 août 1914 que l'Allemagne déclara la guerre à la France. La ferveur patriotique était quasi unanime et la mobilisation fut un mélange d'anxiété et d'enthousiasme, chacun étant persuadé de revenir pour la fin de l'été. En réalité, la guerre durera plus de quatre ans, très exactement 52 mois.

Le 6 septembre 2014 se sont déroulées de façon simultanée dans 100 villes de France, 100 cérémonies destinées à rendre hommage aux soldats français qui se sont engagés en 1914. Cette opération baptisée « cent villes, cent héros, cent drapeaux » a été organisée dans chaque département pour commémorer le début de la bataille de la Marne. Elle vise à populariser les actes de bravoure de combattants peu connus du grand public.

Pour les Côtes d'Armor, c'est la ville de Guingamp qui a été retenue avec le 48^{ème} régiment d'infanterie et comme figure emblématique Jean Marie Tugdual Henry, né à Pabu, comme ses huit frères et sœurs à la ferme de Rumabon (*située à proximité du village de St-Séverin*), le 11 septembre 1891.



• Jean Marie Tugdual Henry

Jean Marie Tugdual Henry exerçait à Pabu la profession de laboureur. Avec ses camarades mobilisés, il est parti pour la grande guerre en août 1914. En septembre 1914, il a participé à la bataille de la Marne. Le 8 septembre 1915, trois jours avant son 24^{ème} anniversaire, il est tué à l'ennemi, à Viennele-Château dans la Marne.

« L'adjudant Jean Marie Tugdual Henry, combattant lui-même à la grenade, est tué sur ses pièces, qui avaient tiré jusqu'au dernier moment 4 000 cartouches sur l'attaque d'infanterie ennemie, qu'elle avait enrayée. Sa section eut 10 tués ou blessés sur 11 combattants et fut citée à l'ordre de l'armée ». Jean Marie Tugdual Henry repose à la nécropole nationale Saint-Thomas-en-Argonne dans la Marne. Tombe individuelle n°3508.



• Jean Marie Tugdual Henry est au premier rang à gauche.

On peut noter que la famille Henry a payé un trop lourd tribut à cette guerre, puisque aîné d'une fratrie de huit enfants, deux de ses frères sont, comme lui, morts à la guerre. Il s'agit de :

- Armand Henry, né à Pabu, le 11 juillet 1895 et « tué à l'ennemi » le 3 septembre 1916 à l'âge de 21 ans, à Chilly dans la Somme (*soldat de 2^e classe*).
- Xavier François Yves Henry né à Pabu, le 30 mars 1898 « tué à l'ennemi » le 3 juillet 1918 à l'âge de 20 ans, à Hautebraye dans l'Oise (*sergent*).

Ils étaient les enfants de Marie Gouriou (1866-1917) et de Jean François Henry (1866-1946) dont le mariage eut lieu à Pabu le 1^{er} juin 1889 et où ils exerçaient la profession de cultivateurs.

Il est bien évident que si vous avez des renseignements sur cette famille, cela nous intéresse, d'autant plus qu'une exposition sur la première guerre mondiale sera organisée dans le hall de la mairie du 3 au 16 novembre.

Nous pouvons aussi suggérer qu'à l'occasion d'une nouvelle dénomination de rue, nous honorions la mémoire de Jean Marie Tugdual et de ses frères Armand et Xavier François Yves « morts pour la France » en 1915, 1916 et 1918.



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ? Des réponses simples pour une action simple.

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes **électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site **www.mon.service-public.fr** (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un **certificat de participation** (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaitre cette étape et la faire connaître est important. **C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.**



GDSA 22



COU API DECL 01 B 07 ET 09 2014



MA RUCHE : JE LA DECLARE !

NE LAISSEZ PAS PASSER NOVEMBRE 2014 SANS DECLARATION.



La localisation des ruches est indispensable pour un **suivi sanitaire** efficace en apiculture. La déclaration annuelle des ruches permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe pas en la rendant obligatoire depuis 2010. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce, dès la 1^{ère} ruche. Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver.

Comment déclarer ses ruches ?

Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1^{er} novembre.

- de préférence par Internet sur le site internet : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> (Cela dès la deuxième déclaration....).
- ou auprès du GDS par une déclaration "papier". Il suffit de remplir un formulaire **CERFA n°**

13995*02 (disponible sur le site internet https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do ou sur demande à votre GDS départemental.)

Pour les primo-déclarants, la déclaration peut se faire toute l'année mais exclusivement " par papier ".

La déclaration annuelle des ruchers :

Un geste citoyen et responsable

De ce geste simple s'en suit des faits sanitaires essentiels. Vous participez concrètement à la lutte contre les maladies (*Plan de Maîtrise contre le varroa, lutte contre loque américaine...*) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles.

« Pour nous, apiculteurs bretons, la déclaration de novembre doit devenir une habitude. Bien réussie en 2013, elle devra encore progresser en 2014. »



ON en a parlé dans

LE SOUS-PRÉFET DE GUINGAMP VISITE LA COMMUNE

Jean-Paul Mosnier, sous-préfet de Guingamp, a rencontré les élus et des acteurs de la vie économique de la commune lundi 16 juin, dans un souci de mieux appréhender les problématiques des communes de son arrondissement.

Il a notamment visité l'école bilingue, puis l'église, qui a fait l'objet de grands travaux dans la précédente mandature, avant de se rendre à la boulangerie de la Poterie. Les élus ont ensuite accompagné Jean-Paul Mosnier au camping de Milin Kerhré, puis à l'entreprise Dolmen, qui a, depuis, fermé ses portes. Le déplacement du sous-préfet s'est achevé par une visite du parcours accrobranches, installé récemment à côté du stade du Croissant, et un passage par l'école du Croissant.



Le sous-préfet visite l'installation d'accrobranches pour enfants.

LES BÉBÉS ET LES NOUVEAUX ARRIVANTS DE 2013 À L'HONNEUR

Samedi 21 juin, premier jour de l'été, à l'invitation de Denise Thomas, adjointe en charge des affaires sociales, de la proximité et du lien social, une réception était organisée en mairie pour honorer les dix-huit nouveaux nés en 2013, (*dix garçons et huit filles*) et les 93 nouveaux Pabuais arrivés sur le territoire de la commune en 2013.



Les bébés et leurs parents, les nouveaux Pabuais et les élus

LE CERCLE ANJELA DUVAL DE PAIMPOL AU CENTRE HOSPITALIER

Dimanche matin, en prélude au Bugale Breizh qui avait lieu l'après-midi, le groupe des enfants du

cercle celtique Anjela Duval de Paimpol, a donné une représentation sur le parking du centre hospitalier devant une cinquantaine de personnes. Créé en 1980, ce cercle celtique compte 30 enfants, 40 adultes et une équipe d'animation d'une vingtaine de personnes. Les 25 enfants présents pour cette prestation étaient accompagnés de trois musiciens : bombarde, clarinette et accordéon diatonique.



Le groupe des enfants leurs animateurs avec les musiciens.

LES ÉLUS VISITENT LE CAMPING DE MILIN KERHRÉ

Jeudi 31 juillet, quelques élus, dont le maire, Pierre Salliou, ont effectué une visite au camping de Milin Kerhré, propriété de Margareth et Jonathan Low. La saison s'annonçait très bonne, puisque le camping a affiché complet jusqu'au 24 août. Sur les 55 emplacements, un peu plus de 200 personnes avaient pris place, majoritairement des Britanniques, Allemands et Néerlandais, mais aussi quelques Français.

Jonathan a ensuite précisé à ses visiteurs « **qu'il avait un projet de tentes dans les arbres** », mais il lui faut l'agrément de son assureur avant de proposer ces équipements à la location.



Les élus se sont entretenus avec des touristes allemands

RÉCEPTION EN MAIRIE DE YAWANESSE NGOLDAGUY

Dans le cadre des échanges nord-sud, le lycée du Restmeur entretient depuis 2001 un partenariat avec le village d'Ouzal dans le nord du Cameroun. Aujourd'hui, la situation politique locale ne permet

la presse

plus le déplacement d'une délégation de lycéens à Ouzal. Par contre l'association accueille durant l'été un enseignant camerounais formé grâce à son soutien financier.

Pierre Salliou, maire, a donc accueilli, le 12 août, Yawanesse Ngoldaguy, âgé de 26 ans, enseignant en espagnol, en présence de Catherine Le Potier, directrice du lycée, de Magalie Morfoisse, présidente de l'association Restmeur-Cameroun, et de plusieurs membres de l'association et d'élus.



Yawanesse Ngoldaguy entouré des membres de l'association et des élus.

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE PABU

Jeudi 14 août, Pierre Salliou, maire, et Loïc Frémont, adjoint en charge du patrimoine et du tourisme, ont accueilli plus de 50 personnes, venues de Pabu et des communes voisines, ainsi que des touristes, pour leur faire découvrir les trésors du patrimoine pabuais, pour la troisième année consécutive.

Au programme : visite de l'église Saint-Tugdual commentée par Loïc Frémont, bref passage par le cimetière pour voir le monument funéraire de Louis Marie Gouyon de Coppel, comte de Munehorre, présenté à l'exposition universelle de 1867 à Paris, puis déplacement au village de Kerez, berceau des potiers depuis le XVIIIème siècle.

Ensuite, visite commentée du parc du château de Munehorre, sous la conduite de Charles de Geofroy, fils des propriétaires, et, quelques dizaines de mètres plus loin, le tour du jardin, d'inspiration médiévale, d'Anne et Christian Hébert. Les visiteurs se sont ensuite rendus au manoir de Kerhuel, où Ginette Perroud leur a ouvert ses portes pour visiter le rez-de-chaussée du manoir ; le mauvais temps ne lui a pas permis de leur faire découvrir le parc et ses quatre jardins.

En raison des intempéries, la visite a été écourtée et tout le monde a rejoint la mairie pour partager le goûter offert par la municipalité.



Pierre Salliou présente le monument funéraire de M. Gouyon de Coppel.



Ginette Perroud a fait découvrir l'intérieur de son manoir.

LE CERCLE FESTERION AR BRUG DE PLUNERET FAIT DANSER LES CAMPEURS

Dans le cadre du festival de la Saint-Loup, le cercle celtique « Festerion Ar Brug » de Pluneret (Morbihan) est venu donner un aperçu de ses talents dimanche 17 août en matinée au terrain de camping de Milin Kerhré. Devant une centaine de personnes, les danseurs ont interprété plusieurs danses traditionnelles, avant d'inviter le public à prendre une leçon de danse et partager avec les danseurs du cercle. Le public n'a pas boudé son plaisir et a répondu en nombre à l'invitation des danseurs. Tout le monde a ensuite partagé le verre de l'amitié.



Les membres du cercle invitent le public à entrer dans la danse.





Ça s'est passé à la bibliothèque...

12

Foire aux livres

La foire aux livres organisée le samedi 21 juin a connu un beau succès. Dès l'ouverture de la bibliothèque, les cartons de livres ont été pris d'assaut. Cette opération était l'occasion d'offrir une seconde vie à 3335 livres retirés des rayonnages : romans, documentaires, albums, BD, revues... Des livres déclassés car présents en double, trop usagés, obsolètes, boudés par les lecteurs... Dans le jargon, on appelle cela un « désherbage ». Un travail de longue haleine effectué depuis deux ans. Les recettes de cette vente serviront à l'achat de nouveaux livres.

La foire aux livres sera certainement renouvelée une fois par an.



Petits contes au jardin

Jeudi 31 juillet, Emilie a accueilli des enfants pour une séance de « petits contes au jardin », au square de Lattre de Tassigny, derrière la bibliothèque. Un petit écrin de verdure bien agréable pour écouter des histoires : le petit chaperon rouge, le vilain petit canard, le jardin en chantier,... ont ravi les petites oreilles.



Ce petit chemin »... Balade contée

A l'heure où le soleil d'août blondit la campagne, Caroline Avenel, conteuse et joueuse de cithare, a parcouru « Ce petit chemin », circuit de randonnée court du Trieux, en compagnie d'une trentaine de marcheurs. Lors de plusieurs haltes, au colombier du château de

Munehorre, en forêt au bord du Trieux... la conteuse a fait voyager son auditoire par des contes des pays celtes (Irlande, Ecosse...).



Prochainement...

La bibliothèque a bientôt 30 ans !

Pour fêter cet anniversaire, le papier sous toutes ses formes sera à l'honneur à la bibliothèque, du 26 novembre au 6 décembre : une exposition sur cet objet si quotidien et si proche de nous qu'on en oublierait presque qu'il est partie prenante de l'histoire des civilisations...

Un diaporama sera diffusé en continu, pour (re)découvrir les moments forts de la bibliothèque de 1984 à aujourd'hui.

Tout le long de cette exposition, un quizz/concours pour tous permettra aux plus perspicaces des lecteurs de remporter un chèque-librairie.

Les animations à ne pas rater :

- **Samedi 29 novembre à partir de 14h30 :**
Un après-midi contes pour petits et grands en compagnie des conteurs Yann Quéré et Francis Delemer. Entrée libre.
- **Mercredi 3 décembre à 14h00 :**
Les enfants de 7 à 13 ans sont invités à venir fabriquer leur propre livre d'artiste, en s'inspirant des travaux de Bruno Munari, pionnier de la littérature jeunesse et du livre « illisible ». Gratuit et sur inscription au 02.96.40.01.10 ou à la bibliothèque.
- **Samedi 6 décembre à 10h30 :**
clôture de l'exposition avec gâteau d'anniversaire et remise des lots aux gagnants du quizz.

Inscrit ou non-inscrit à la bibliothèque ? Vous pouvez bénéficier de ces services :

- Un accès gratuit à un poste informatique pour surfer sur le web, ou utiliser les logiciels bureautiques.
- Un accès WI-FI gratuit.
- Des bons de réduction de 2,50 € pour le cinéma « Les Baladins » à Guingamp, réservés aux 14-25 ans.
- Un service gratuit de portage de livres à domicile si vous ne pouvez pas vous déplacer à la bibliothèque.

Pensez-y!...

La culture, ça s'emprunte ! Vous êtes avide de culture, vous aimez regarder des DVD ou écouter des CD ? Vous trouverez forcément votre bonheur à la bibliothèque :

- Plus de 12 000 livres empruntables (*nouveautés, romans, revues, documentaires, BD, livres jeunesse...*).
- Un choix de CD et DVD pour enfants et adultes, souvent renouvelé.
- Un large choix de livres en gros caractères et des livres lus (CD) pour les personnes ayant des problèmes de vue.
- Vous recherchez un livre, un DVD ou un CD que nous ne possédons pas ? nous pouvons vous le faire parvenir par le biais de la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor. Demandez-nous !

HORAIRE D'OUVERTURE :

- Mercredi : 10h-11h30/15h-18h
- Vendredi : 15h-19h
- Samedi : 10h-11h30

TARIFS DES INSCRIPTIONS :

- Abonnement familial : 11€
- Abonnement individuel : 7 €
- Abonnement gratuit pour les enfants de moins de 12 ans domiciliés ou scolarisés à Pabu
- Supplément DVD : 5€

Palmarès du concours des maisons fleuries

Les membres du jury du concours 2014 des maisons fleuries ont rendu leur verdict, et ont établi le palmarès.



Façades fleuries seules

1. Mme Antoinette Henry - 28, avenue Pierre Loti
2. M. Christophe Even - 13, rue des Camélias
3. M Daniel Bolloch - 33, rue Jean-Louis Martin
4. M. François Thépot - 8, rue de l'Eglise
5. Mme Evelyne Pestel - 1, rue Pen an Allée

Jardins de moins de 1 000 m²

1. M. et Mme Bernard Lozac'h - 1bis, Park Frost
2. M. et Mme Roger Lenoir - 21, rue des Hortensias
3. Mme Marie-Paule Bonny - 6, impasse docteur Roux
4. M. et Mme Jean-Pierre Colivet - 3, square Pierre de Ronsard
5. M. et Mme Robert Allainmat - 6, rue des Camélias
6. Mme Viviane Steunou - 4, rue des Camélais
7. M. Yves Fraval - 33, rue Eric Tabarly
7. Mme Denise Gal - 11, rue de Goas ar Vran

Jardins de plus de 1 000 m²

1. M. Louis Le Flour - 6, La Villeneuve

Parcs et grands jardins privés visibles de la rue ou ouverts au public

1. M. Daniel Lemaître - Rue du Moulin
2. M. Bernard Derrien - Rue du Moulin

La municipalité félicite chaleureusement tous les participants à ce concours ; tous les lauréats seront conviés à l'automne pour la remise des prix.

Dominique CARO
Conseiller municipal



La façade fleurie d'Antoinette Henry



Massif floral réalisé et entretenu par Daniel Lemaître

La MSA d'Armorique se mobilise cette année encore pour inciter à la vaccination du plus grand nombre de personnes. Son objectif est d'aider ses assurés à mieux comprendre les bénéfices individuels et collectifs de la vaccination parce qu'elle reste le seul moyen pour se protéger efficacement et durablement contre les maladies infectieuses. Aujourd'hui encore de nombreuses épidémies persistent notamment en raison d'une couverture vaccinale insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes.

Face au phénomène de rappels de vaccination oubliés, ou de vaccinations qui n'existaient pas pendant l'enfance, la MSA d'Armorique invite chacun à faire le point sur ses vaccinations et à les mettre à jour si nécessaire. Même si certaines maladies sont devenues plus rares, les microbes qui en sont responsables circulent toujours. Tenir à jour ses vaccins est indispensable pour se protéger soi-même mais aussi l'ensemble de la population.

Rougeole et méningite, des risques majeurs

La vaccination contre la méningite est une priorité en Bretagne où il existe un risque deux fois et demi plus élevé qu'ailleurs de contracter ce virus. Pourtant seulement un jeune de 20 à 24 ans sur dix est vacciné.

Si l'épidémie de rougeole constatée depuis plusieurs années est en recul dans notre région, il est néanmoins important de maintenir la vigilance dans la lutte contre cette maladie pour éviter qu'elle ne se propage à nouveau.

Pour plus d'informations, de nombreuses documentations sont disponibles dans les accueils de la MSA d'Armorique ou sur www.msa-armorique.fr ou parlez-en à votre médecin traitant.

Quelques nouvelles de l'école du Bourg

Skol Ar Yezhoù

L'année scolaire 2013 – 2014 s'est terminée avec la deuxième édition de la kermesse « Gouel Ar Skol » qui, cette année, s'est déroulée dans l'enceinte de l'école, le dimanche 29 juin dernier. De nombreuses activités y étaient proposées : maquillage, pêche à la ligne, atelier bracelets, tirs aux buts, loterie, chamboule-tout, accompagnées d'une petite pause détente, café, crêpes, gâteaux préparés par les parents. Vers 16h00, les enfants ont présenté les chants en breton qu'ils avaient appris au cours de l'année avec leurs institutrices. Malgré un temps incertain le matin, les petits comme les grands ont passé, sous le soleil, une agréable journée pleine de surprises et d'émotions. A renouveler en fin d'année scolaire.



Le prochain rendez-vous c'est le Fest-Noz du samedi 18 octobre 2014 où nous fêterons les 10 ans de scène du groupe « An Trot », dont certains des membres sont d'anciens parents d'élèves de l'école et aussi d'anciens membres de l'Association des Parents d'Elèves, qui s'impliquent toujours autant et qui sont toujours présents aux différentes manifestations organisées par l'APE. Venez nombreux fêter ça avec nous !!!

Petit rappel : l'APE continue la collecte des journaux et uniquement des journaux (*merci de ne pas mettre de prospectus, publicités, catalogues, papiers que des journaux*). Le samedi 18 octobre prochain, nous serons présents dans la salle des fêtes tout l'après-midi, donc n'hésitez pas à venir nous déposer vos journaux. Encore merci pour votre participation à cette collecte.

Entente Tennis Club Saint-Agathon Pabu



La saison 2014/2015 vient de démarrer. Sous la houlette de David Dubois, diplômé d'état, les entraînements ont repris le lundi 15 septembre 2014 pour les 190 licenciés (à ce jour). Il sera assisté dans sa tâche par Cyril Bonne, Julien Rossi et Laura Julian, nouvelle initiatrice arrivée au club cette année, et il aura la responsabilité de la gestion des 32 groupes d'entraînement sur les terrains de Pabu et de Saint-Agathon qui s'étaleront du lundi au samedi.

David interviendra, comme tous les ans dans les écoles de Pabu et de Saint-Agathon, à la demande et en accord avec les enseignants, dans le cadre de projets pédagogiques. Il y aura 2 cycles pour l'école du bourg, 3 cycles pour l'école du Croissant et 2 cycles pour celle de Saint-Agathon.

Cette année, dans le cadre des TAP, et à la demande des mairies, nous avons mis à disposition Cyril et Julien pour faire découvrir le tennis aux jeunes enfants du primaire.

Nous avons 11 équipes seniors engagées dans différents championnats et pour la première fois, nous aurons 2 équipes hommes en régionale l'équipe une en R1 et l'équipe deux en R3.

Quatre équipes féminines, dont l'équipe une jouera au plus haut niveau départemental.

Sept équipes masculines, dont l'équipe une jouera au plus haut niveau régional.

Par la suite, en début d'année 2015 nous allons inscrire des équipes jeunes en championnat comme

toutes les années précédentes.

Cette année, un fait exceptionnel en individuel, Marc Pichon a bien représenté notre club. En effet, il est champion des Côtes-d'Armor des 3ème séries, vice-champion de Bretagne et a été sélectionné pour disputer la phase finale à Roland Garros. Après 2 belles victoires, il a été éliminé en 8ème.

En 2015, nous allons organiser une sortie pour les jeunes et les moins jeunes, pour aller voir les champions de tennis pendant le tournoi de Roland Garros.

Nous prenons encore des inscriptions car il reste encore quelques places. Les tarifs sont les suivants : Mini tennis : 75€. Jeunes :-18ans : 125€. Adultes : 155€. Etudiants: 125€. Jeu libre : 105€. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter David au 06 21 06 78 92.

Suite à l'assemblée générale du 29/06/2014, un nouveau bureau a été constitué : président, Ange Cottin ; vice-président, Benoit Gautier ; secrétaire, Laurence Cadet ; secrétaire-adjoint, Jacques Ménard ; trésorière, Carole Morvan ; trésorière-adjointe, Sylvie Coroller ; communication, Sylvie Coroller, Julien Rossi, Samuel Poulouin, Gérard Favrais. Membres: Nathalie Jubin, Sophie Pérennes-Laurence, Catherine Roux, Patricia Raulo, Sébastien Cadet, Samuel Poulouin, Yann Cadet, Bruno Cadiou, Samuel Cojean.

Ange COTTIN
Le président,

15



Le nouveau bureau ; absentes sur la photo Laurence Cadet et Sophie Pérennes-Laurence

Conseil des Sages

Le conseil municipal envisage de mettre en place le conseil des Sages. Le conseil des Sages est un groupe de personnes qui souhaite aider les élus par son action, grâce à l'expérience acquise. Chaque candidat(e) devra satisfaire aux conditions suivantes : **résider à Pabu, être majeur, s'investir dans la vie communale et ne pas être conjoint ou parent d'élus municipaux.**

Vous êtes invités à adresser votre candidature à la mairie de Pabu avant le 15 novembre. D'avance, je vous remercie.

Denise THOMAS,
Adjointe

Les activités

Mardi 3 juin, la sortie annuelle du comité s'est déroulée avec la participation de 58 personnes. En matinée : visite guidée pour découvrir les richesses du Pays de Nevez, fonctionnement du moulin à marée, charmant village de chaumière de Kérascouët, Port-Manach, chapelle Saint Nicolas. Après le déjeuner croisière sur l'Aven et pour finir la visite de Pont-Aven. Une belle journée avec un temps agréable qui laissera de bons souvenirs.

A l'invitation de la municipalité, un petit groupe de la FNACA a participé au nettoyage des chemins de randonnée le mardi 10 juin dans une bonne ambiance.



Journée récréative

Le mercredi 11 juin, la journée conviviale marquant la fin de saison a réuni une centaine de personnes. Après le repas, servi à la salle polyvalente, boules et randonnée ont agrémenté l'après-midi. Les responsables du comité ont profité de ce sympathique rendez-vous pour procéder à la remise des lots de la tombola départementale : des coffrets de vin

à Yves Gouriou et Louis Le Flour, et une bouteille de champagne à Marc Caoudal. La journée s'est terminée par le pot de l'amitié.



La reprise

Après la pause de l'été, nous voici déjà à la rentrée pour une nouvelle année FNACA 2014-2015. Le samedi 20 septembre, les membres du conseil d'administration se sont réunis pour la reprise des activités et fixer le calendrier des festivités. Pour les remercier, ainsi que leurs épouses, de leur investissement tout au long de l'année, la journée s'est prolongée par un repas suivi de parties de boules dans une ambiance très conviviale.

La carte FNACA 2015 sera remise aux adhérents lors de la permanence assurée à la salle polyvalente le vendredi 14 novembre de 10 heures à 12 heures.

Bonne rentrée à tous

Joseph LE GALL
Le président,

Journée du 6 juin

Le 6 juin dernier, les anciens combattants ont tenu à commémorer le 70^{ème} anniversaire du débarquement des Alliés en Normandie. Cette cérémonie avait pour but de se souvenir du sacrifice de tous ceux qui, ce jour-là en particulier, sont tombés au champ d'honneur.

C'est devant les élus présents, les différents présidents d'associations et les Pabuaises et Pabuais unis dans la même ferveur, que les neuf drapeaux présents s'inclinèrent après les dépôts de gerbes au pied du monument aux morts, lors de la sonnerie aux morts.

Jean-François CHEVOIR
Président de la section locale de l'UFAC



• Commémoration D-day

Le club des Ajoncs d'or



Quelques membres de notre club ont été gagnés par l'appel du large et se sont rendus à l'île de Jersey, à partir de Saint-Malo, pour une journée bien remplie qui prouve la bonne santé de nos amis.



Nous avons aussi fait une marche conviviale au sillon du Talbert le matin, avec pique-nique, par une belle journée puis jeux de boules l'après-midi au boulodrome, suivi d'un repas galettes garnies.



C'était la dernière avant l'été et, pour clôturer cette session, pour le dernier jeudi de club, un après-midi de boules pour tous suivi d'un buffet campagnard à la salle polyvalente a été organisé puis servi aux adhérents présents.



La reprise des jeudis s'est faite le 28 août pour une rentrée 2014/2015 et soyons sûrs que nous partagerons encore de bons moments en toute amitié. Vive le Club des Ajoncs d'Or.

Michel CHAPON
Le secrétaire,



Association Nord-Bretagne des Pensionnés Marine Marchande et Pêche



Les enfants sur la ligne de départ pour la course à l'œuf, en arrière-plan une partie des boulistes.

Après une pause estivale, les animations reprennent leur rythme de croisière.

Notre association programme chaque année son repas champêtre, cochon grillé, au terrain de Kerprin à Lanrodec. Le samedi 19 juillet, 87 adhérents et sympathisants se sont retrouvés pour déguster le cochon, toujours très apprécié, et qui se déroule dans la bonne humeur et en toute convivialité. Le soleil était au rendez-vous, favorisant la réussite de cette journée, avec un concours de boules et des jeux de plein air pour les « petits enfants » : course à l'œuf, course à pieds, roue de la fortune. Quelques marcheurs ont préféré se promener dans la campagne environnante.

La première manifestation, le Congrès National, s'est déroulé le dimanche 21 septembre à Plounéour-Lanvern (*Finistère*) en présence de notre président fédéral, Jacques Schirmann, des représentants des affaires maritimes et du gouvernement. Bonne participation de notre section qui reste une des plus actives de la région.

Nos prochaines manifestations sont notées dans le calendrier à la fin de ce bulletin.

Pré-retraités ou retraités vous pouvez nous rejoindre à tout moment. Inscription auprès du président : Henri Trifol au 02 96 21 39 57. Vous pouvez bénéficier de notre mutuelle santé groupe.
Bonne saison 2014/2015

Henri TRIFOL
Le président,

Le conseil d'administration s'est réuni le jeudi 28 août pour préparer la mise en route de ses 9 activités. Le tableau ci-dessous vous donnera tous les renseignements sur les tarifs, dates de reprises, horaires etc...

L'amicale a participé au forum des associations à Guingamp le samedi 6 septembre. De nombreux visiteurs se sont arrêtés au stand pour des inscriptions ou des renseignements.



• Quelques membres de l'amicale au forum des associations.

Les randonneurs étaient les premiers à ouvrir la saison, un premier groupe le mardi 26 août en matinée sur le circuit « de l'Oust à la rigole d'Hilvern sur les pas de Téliio » et l'après-midi autour de l'étang de Bosméleac, situé sur la commune d'Allineuc. Le groupe du dimanche a préféré fouler un sentier côtier à Saint-Quay-Portrieux, passant par les plages du Moulin et des Gobelins.



• Le groupe de randonneurs à Saint-Thélo et Allineuc

Du 8 au 30 septembre, les ateliers « Encadrement d'art » et « Arts Plastiques » ont exposé leurs œuvres à la mairie de Pabu. Très riche exposition mise en valeur dans un lieu adapté et très lumineux.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux à notre assemblée générale qui se tiendra le samedi 25 octobre à la salle des fêtes de Pabu. Cette réunion annuelle est un temps fort pour notre association, car elle permet à tous nos adhérents de connaître son fonctionnement et tous les résultats des bilans d'activité et financier.

L'amicale laïque participera, comme chaque année, au Téléthon programmé fin novembre. Théâtre le samedi 6 décembre (soirée) et dimanche 7 décembre (matinée) avec la Troupe d'Yvias qui interprétera « La monnaie de la pièce ».

Vous pouvez également consulter notre site internet mis à jour régulièrement : www.amicalelaique-depabu.fr.

Bonne saison sportive et culturelle

Nicolette TRIFOL
La secrétaire,

Président : Patrice BOGAS
www.amicalelaiquedepabu.fr

**AMICALE LAIQUE DE PABU
ACTIVITES PROPOSEES ET MONTANT DES COTISATIONS 2014-2015**

Activité	Responsable	Fréquence	Lieu	Animateur	Montant cotisations
ART FLORAL	A. LE MAUX Tél. 02 96 44 91 08	Atelier mensuel Le jeudi de 13h45 à 16h00 (voir le calendrier)	Salle polyvalente	M. Ch. PIERRE	ADULTES 55 €
ARTS PLASTIQUES	M. BERNARD Tél. 06 68 49 77 25	Adultes Mardi 14h30-16h30/18h30-20h30 Vendredi 18h30-20h30 Enfants Mardi de 17h00 à 18h30 Vendredi de 17h00 à 18h30	Salle des Associations	Sophie GOIC	ENFANTS 155 € ADO 175 € ADULTES 203 €
DANSE BRETONNE	Maryvonne PHILIPPE Tél. 02 96 44 00 47	Le lundi de 14h00 à 15h30	Salle polyvalente	Christiane SOURFLAIS	ADULTES 52 €
RANDONNEE PEDESTRE	M. H. STEPHAN Tél. 02 96 43 93 69	Les mardi et dimanche (voir le calendrier)	Rendez-vous place du bourg	Circuits proposés par les adhérents	ADULTES 41 €
GYMNASTIQUE	Isabelle BRIAND Tel 02 96 44 39 27	Le lundi de 18h45 à 19h45 Le mercredi de 20h15 à 21h15	Salle polyvalente étage	Francine BOTELLA Elise GERONDEAU	ADULTES 73 € JEUNES (15/18 ans) 61 €
YOGA	Annick PIEDCOQ Tel 02 96 21 22 97	Le lundi de 20h15 à 21h15 Le mercredi de 20h15 à 21h15	Ecole du croissant	Christine LE DUC	ADULTES 188 €
CYCLOTOURISME	Bernard CUDENNEC Tél. 02 96 21 32 25	Le samedi à 13h45 Le dimanche à 8h00 en été et 9h00 en hiver	Rendez vous place du bourg		ADULTES 43 €
ENCADREMENT D'ART	Patrice BOGAS Tél. 02 96 43 84 70	Les 1er mardi 9h00-11h30 3e mercredi de 9h00-11h30 Et les 1e et 3e samedi de 09h00 à 12h00 chaque mois	Salle des associations	Sophie GOIC	MARDI - MERCREDI 1 cours 94€- 2 cours 165€ SAMEDI 1 cours 106 €- 2 cours 190€
AIDE AUX DEVOIRS	Catherine LEVY 02 96 40 03 23	Le lundi de 16h45 à 17h45 Le jeudi de 16h45 à 17h45	Salle des associations	Equipe de bénévoles	7 € (réservé aux enfants scolarisés à PABU)

L'amicale accepte les tickets loisirs de la CAF. les chèques vacances et les tickets sports

Calendrier des Manifestations

Octobre

- 05 Bal de l'Amicale Laïque avec l'orchestre Alexandre Monnier.
- 06-18 Exposition et manifestations à l'occasion de l'année de la Chine en France.
- 09 Club des Ajoncs d'Or.
- 19 Banquet annuel du Club des Ajoncs d'Or.
- 23 Club des Ajoncs d'Or.
- 25 Assemblée générale de l'Amicale Laïque.
- 26 Bal des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Romance.

Novembre

- 02 Bal des pensionnés de la Marine Marchande et Pêche avec l'orchestre Dominique Moisan.
- 03-16 Exposition sur la première guerre mondiale
- 06 Club des Ajoncs d'Or.
- 11 Cérémonies de l'armistice de 1918 dans le cadre du centenaire du début du conflit.
- 17 Concours de belote interclubs organisé par le club des Ajoncs d'Or.
- 20 Club des Ajoncs d'Or.
- 24-30 Exposition « A la découverte du papier » pour les 30 ans de la bibliothèque municipale.
- 25 Repas annuel des pensionnés de la Marine Marchande et Pêche.
- 29 Après-midi du conte avec Yann Quéré et Francis Delemer.
- 30 Bal du club des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Dominique Moisan.

Décembre

- 01-06 Exposition « A la découverte du papier » pour les 30 ans de la bibliothèque municipale.
- 04 Club des Ajoncs d'Or.
- 05 Sortie du club des Ajoncs d'Or à Saint-Malo (Soleil de Noël).
- 06 En soirée : spectacle théâtral avec la troupe d'Yvias « La monnaie de la pièce ».
- 07 En matinée : spectacle théâtral avec la troupe d'Yvias « La monnaie de la pièce ».
- 14 Concert d'orgue à l'église Saint-Tugdual.
- 18 Goûter de Noël du club des Ajoncs d'Or.

Janvier

- 08 Galette des rois du club des Ajoncs d'Or.
- 09 Vœux de la municipalité.
- 11 Bal de la FNACA avec l'orchestre Alexandre Monnier.
- 22 Assemblée générale du club des Ajoncs d'Or.
- 24 Galette des rois offerte aux anciens par le maire et les adjoints
- 31 Assemblée générale de la FNACA suivie d'un repas.

3 au 16 novembre 2014

EXPO

PREMIERE GUERRE MONDIALE 1914-1918

